

■ **Dubi Jean-Frédéric**, à Estavayer-le-Lac, exploitation du restaurant de l'Hôtel-de-Ville. Entreprise individuelle. (FOSC du 02.08.2002, p. 5). La procédure de faillite étant clôturée, cette raison est radiée d'office du Service du registre du commerce du canton de Fribourg, conformément aux dispositions de l'art. 66, al. 1, de l'ORC.

Journal no 2572 du 01.06.2004  
(02294478 / CH-217.0.210.920-5)